



Commune de St-Jean-d'Aulps

Carte de localisation
des aléas naturels

Echelle: 1/25 000 ème

-  Limite communale
-  Avalanches
-  Crues torrentielles
-  Chutes de blocs
-  Mouvements de terrain
-  Zones humides à préserver

Ce plan ne constitue pas un document réglementaire opposable aux tiers. Il a été élaboré par les Services de l'Etat en février 2000 en fonction des données scientifiques connues à cette date.

Il a été établi pour définir les zones dans lesquelles le Maire devrait procéder à l'information des populations sur les risques majeurs en application de la loi du 21/07/87 (art.21) et du décret du 11/10/1990.

n° d'autorisation IGN: PARIS 199(1984)50-51

